



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

PERSONNELS DE SANTÉ
PERSONNELS SOCIAUX
INFENES - ASSAE - CTSS

POUR LES PERSONNELS DE SANTÉ ET SOCIAUX, LE SNALC REVENDIQUE

- 1 LA GRILLE DE TRAITEMENT DE LA CATÉGORIE A-TYPE** et une IFSE équivalente à celle de nos collègues de catégorie A des autres ministères.
- 2 LE REFUS D'UN TRANSFERT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES** et le maintien des services de santé et sociaux dans l'Éducation nationale.
- 3 LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES** au même taux que nos collègues certifiés.
- 4 LE REMBOURSEMENT RAPIDE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT**
- 5 LA PRISE EN COMPTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS DE FRAGILITÉ** : maladie, accidents, handicap.
- 6 LA LIBERTÉ D'EXERCICE** dans le respect de nos statuts, et le refus de l'instauration d'une hiérarchie au sein des pôles départementaux.
- 7 DES LOCAUX ADAPTÉS** dans tous les établissements scolaires.
- 8 UNE VRAIE MÉDECINE DU TRAVAIL AFIN DE PROTÉGER LA SANTÉ DES AGENTS**, une politique efficace de prévention des risques psycho-sociaux, le traitement des situations de harcèlement.
- 9 LE RECRUTEMENT MASSIF DE TITULAIRES** pour assurer décemment les suivis personnalisés et se recentrer sur les missions premières de notre métier.
- 10 LA DOTATION D'UN MATÉRIEL INFORMATIQUE** adapté et fonctionnel.
- 11 LE VERSEMENT DE LA PRIME REP+** à taux complet.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026

